

Numéro inscription :	27 743 375	Circ. foncière :	Sherbrooke
DHM de présentation :	2022-12-07 10:15		

Registre des mentions

CANADA TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

Greffe de Québec

NO: SAI-Q-263241-2208

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour le MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS)

300, boulevard Jean-Lesage, 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6

NO: 6 2020 68049
(CQ-2022-000596-0001)

Expropriant

c.

Bernard FONTAINE
51, rue Saint-Michel-Archange
Sherbrooke (Québec) J1R 0C3

Exproprié

AVIS D'EXPROPRIATION
(Art. 40 de la Loi sur l'expropriation)

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour le MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS) déclare que :

1. Suite à l'adoption du Décret 1224-2022 du 22 juin 2022, le Procureur général du Québec vous avise qu'en vertu des pouvoirs qui sont conférés au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, maintenant devenu le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, par la Loi sur les parcs (RLRQ, chapitre P-9), des procédures d'expropriation sont entreprises afin d'acquérir les immeubles ci-après désignés selon la description préparée par l'arpenteur-géomètre Danick Lessard.

Parcelle A – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions cinq cent soixante-dix-sept-mille cinq cent quatre-vingt-seize (3 577 596) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Sherbrooke, de la municipalité du Canton d'Orford.

Superficie : 124 494,2 mètres carrés.

Parcelle B – immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-quinze mille trois cent vingt-deux (3 695 322) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Sherbrooke, de la municipalité du Canton d'Orford.

Superficie : 21 495,1 mètres carrés

2. Ces immeubles apparaissent sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Danick Lessard sous sa minute 15 972, lequel plan est annexé aux présentes pour inscription et a déjà été déposé au greffe du tribunal.

3. L'expropriation de ces immeubles pour une superficie totale de 145 989,30 mètres carrés est nécessaire pour cause d'utilité publique, plus particulièrement pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford.

4. En tant que propriétaire de ces immeubles, vous devez déclarer par écrit à l'expropriant, dans les 15 jours de la signification du présent avis d'expropriation, les noms et adresses de tous vos locataires, la nature, la date, la durée et le loyer de chaque bail ainsi que les noms et adresses des occupants de bonne foi et les conditions auxquelles ils occupent les lieux.

5. Nous vous avisons que vous devez également, dans les 15 jours de la signification du présent avis d'expropriation, produire une comparution au Tribunal administratif du Québec, Section des affaires immobilières, à l'attention du Secrétariat, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Jacques-Parizeau, bureau RC-10, Québec (Québec) G1R 5R4; vous pouvez aussi, dans les 30 jours de la signification du présent avis d'expropriation, contester, devant la Cour supérieure, le droit de l'expropriant de procéder à cette expropriation.

6. L'expropriant vous demande de prendre connaissance du texte suivant contenu à l'Annexe I de la Loi sur l'expropriation :

ANNEXE I

1. Il est très important que vous fassiez parvenir, par écrit, à l'expropriant, dans les 15 jours de la réception du présent document, les noms et

3...

les adresses de tous vos locataires, la nature, la date, la durée et le montant du loyer de chaque bail.

2. Si des personnes occupent des lieux qui vous appartiennent sans détenir de bail, vous devez aussi fournir leurs noms et leurs adresses et indiquer les conditions auxquelles elles occupent les lieux.

3. De plus, à partir de maintenant, vous devez aviser tout nouveau locataire ou toute autre personne qui désire occuper des lieux qui vous appartiennent que des procédures d'expropriation ont été entreprises contre votre propriété.

4. À défaut de vous conformer à ces obligations, vous vous exposez à être poursuivi en justice si un locataire ou un occupant subit un préjudice.

POUR CES MOTIFS, l'expropriant demande à l'officier de la publicité foncière du bureau de la circonscription foncière de Sherbrooke d'inscrire le présent avis d'expropriation sur les immeubles ci-dessus mentionnés.

Québec, le 9 novembre 2022



Mélanie Fortin, avocate
LAVOIE, ROUSSEAU (JUSTICE - QUÉBEC)
PROCUREUR DE L'EXPROPRIANT



Cathérina Labrecque



Marjolaine Rood

AFFIDAVIT

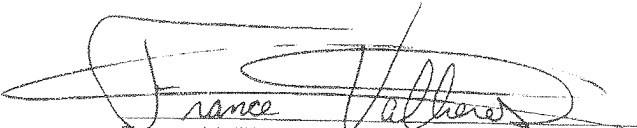
Je, soussignée Cathérina Labrecque, fonctionnaire, domiciliée aux fins des présentes au 300, boulevard Jean-Lesage, 1.03, Québec (Québec) G1K 8K6, district de Québec, affirme solennellement ce qui suit:

1. J'étais présente et j'ai vu le procureur de l'expropriant, mentionné dans l'avis d'expropriation ci-joint, le signer;
2. Cet avis a été signé par M^e Mélanie Fortin, avocate, le 9 novembre 2022 en ma présence et en la présence de Marjolaine Rood l'autre témoin qui y a concouru;
3. Je connais M^e Mélanie Fortin, avocate.

EN FOI DE QUOI, je signe


Cathérina Labrecque

Assermentée devant moi, à Québec, le 9 novembre 2022


France Vallières
Commissaire à l'assermentation (N° 119 904)
pour le Québec



22 JUIN 2022

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO
1224-2022

CONCERNANT l'autorisation d'acquérir, par expropriation, deux lots situés dans la municipalité du canton d'Orford, pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford

---ooo0ooo---

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2.1 de la Loi sur les parcs (chapitre P-9) le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut acquérir, à l'amiable ou par expropriation, tout bien qu'il juge nécessaire à l'établissement d'un parc ou à la modification de ses limites;

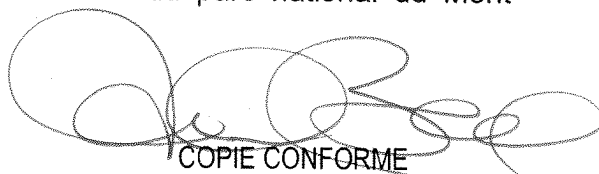
ATTENDU QUE le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs a l'intention de modifier les limites du parc national du Mont-Orford pour en agrandir la superficie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 36 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) toute expropriation doit être décidée ou, suivant le cas, autorisée préalablement par le gouvernement aux conditions qu'il détermine;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs à acquérir, par expropriation, tout droit immobilier sur les lots 3 577 596 et 3 695 322 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, sur le territoire de la municipalité de canton d'Orford, pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs :

QUE le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs soit autorisé à acquérir, par expropriation, tout droit immobilier sur les lots 3 577 596 et 3 695 322 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, sur le territoire de la municipalité de canton d'Orford, pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford.

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, overlapping loops and flourishes.

COPIE CONFORME

La directrice du soutien stratégique
au Secrétariat du Conseil exécutif



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

District de: Saint-François
Greffes de : Québec
No. : SAI-Q-263241-2208

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
(agissant pour le MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA
FAUNE ET DES PARCS)

Expropriant

c.

Bernard FONTAINE

Exproprié

AVIS D'EXPROPRIATION

M^e Mélanie Fortin, avocate
LAVOIE, ROUSSEAU (JUSTICE - QUÉBEC)

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice
300, boulevard Jean-Lesage, 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418 649-3524
Télécopieur : 418 646-1656

N/D : CQ-2022-000596-0001 - V/D : 6 2020 68049

CANADA TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

Greffe de Québec

NO : SAI-Q-263241-2208

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour le MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS)

300, boulevard Jean-Lesage, 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6

NO : 6 2020 68049
(CQ-2022-000596-0001)

Expropriant

c.

Bernard FONTAINE

51, rue Saint-Michel-Archange
Sherbrooke (Québec) J1R 0C3

Exproprié

OFFRE DÉTAILLÉE

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour le MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS) déclare que l'indemnité due à l'exproprié s'élève à la somme de trois cent trente-cinq mille dollars (335 000 \$) et est détaillée comme suit :

Terrain : 335 000 \$

TOTAL : 335 000 \$

QUÉBEC, le 9 novembre 2022


LAVOIE, ROUSSEAU (JUSTICE - QUÉBEC)
PROCUREURS DE L'EXPROPRIANT



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

District de: Saint-François
Greffes de : Québec
No. : SAI-Q-263241-2208

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
(agissant pour le MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA
FAUNE ET DES PARCS)

Expropriant

c.

Bernard FONTAINE

Exproprié

OFFRE DÉTAILLÉE

M^e Mélanie Fortin, avocate
LAVOIE, ROUSSEAU (JUSTICE - QUÉBEC)
Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice
300, boulevard Jean-Lesage, 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418 649-3524
Télécopieur : 418 646-1656

N/D : CQ-2022-000596-0001 - V/D : 6 2020 68049

DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
 CAUSE : SAI-Q-263241-2208

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Expropriant
 C.

BERNARD FONTAINE

Exproprié

Je soussigné(e), **RICHARD PLANTE**, Huissier de justice, ayant mon domicile professionnel au 35 King Ouest, SHERBROOKE, QC, CANADA, J1H 1N4, certifie sous mon serment professionnel

que le **21 novembre 2022 à 17:40 heures**,

j'ai signifié LE PRÉSENT AVIS D'EXPROPRIATION (Art. 40 de la Loi sur l'expropriation), AFFIDAVIT, DESCRIPTION FONCIÈRE ET OFFRE DÉTAILLÉE en notant sous ma signature, le jour et l'heure de la signification, au verso de l'acte

destiné à **BERNARD FONTAINE**,

en remettant copie certifiée conforme le tout au DESTINATAIRE de l'acte EN MAINS PROPRES (selon l'article 116 al. 1 du C.p.c.), à SON DOMICILE

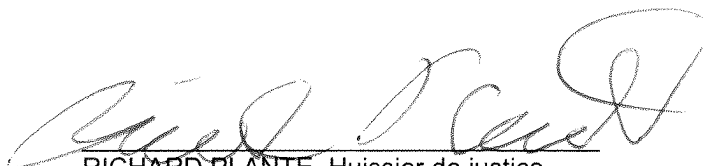
à l'adresse suivante:

**51 RUE SAINT-MICHEL-ARCHANGE, SHERBROOKE, QC,
 CANADA, J1R 0C3**

Signification	23,00 \$
Kilométrage	37,62 \$
SOUS-TOTAL	<u>60,62 \$</u>
TPS	3,03 \$
TVQ	<u>6,05 \$</u>
TOTAL	69,70 \$

La distance nécessairement parcourue est de 22 kilomètre(s)

SHERBROOKE, le 21 novembre 2022.



RICHARD PLANTE, Huissier de justice
 Permis # 552

Note : tous les champs doivent être remplis.

Parties ou requérant à la réquisition, selon le type de réquisition ² :	<u>LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour le MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS</u> <u>C. Benard FONTAINE</u>
Date de réception de la signature de la dernière partie à la réquisition d'inscription (excluant l'attestation, le cas échéant) (AAAA-MM-JJ) :	<u>2022-11-09</u>
Lieu de réception de la signature de la dernière partie à la réquisition d'inscription (excluant l'attestation, le cas échéant) :	<u>Québec</u>
Nom de la nature de chacun des documents joints numérisés devant accompagner la réquisition, le cas échéant :	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/> Avis d'exécution <input type="checkbox"/> Certificat de dépôt judiciaire ou récépissé <input type="checkbox"/> Certificat de divorce <input type="checkbox"/> Certificat de non-appel <input type="checkbox"/> Certificat de non-annulation <input type="checkbox"/> Certificat du greffier <input type="checkbox"/> Copie authentique de l'acte autorisant la réserve <input type="checkbox"/> Déclaration attestée de la liquidation <input type="checkbox"/> Déclaration sous serment <input type="checkbox"/> Description technique <input type="checkbox"/> Document résumé par le sommaire <input type="checkbox"/> Jugement <input type="checkbox"/> Pièces - versement ou dépôt indemnité provisionnelle <input type="checkbox"/> Plan <input type="checkbox"/> Preuve de décès <input type="checkbox"/> Preuve de signification <input type="checkbox"/> Résolution <input type="checkbox"/> Autre - Précisez: _____
Renseignements sur la numérisation	
<input checked="" type="checkbox"/> Numérisation de la réquisition <input type="checkbox"/> Numérisation des documents qui l'accompagnent	
Date de la numérisation (AAAA-MM-JJ) : <u>2022-11-25</u>	
Numériseur utilisé (marque, modèle) : <u>Xerox, B215</u>	
Logiciel de numérisation utilisé : <input checked="" type="radio"/> Par défaut <input type="radio"/> Autre, précisez: _____	
Garanties du procédé quant à la préservation de l'intégrité* : <input checked="" type="radio"/> Par défaut <input type="radio"/> Autres (colorimétrie, résolution, qualité)	

Je soussigné(e) certifie que :

- J'ai effectué le transfert d'information que porte la réquisition d'inscription présentée et/ou les documents qui l'accompagnent, le cas échéant, à un support technologique;
- Si la réquisition principale a été numérisée, elle est originale ou certifiée conforme³. Elle est reproduite dans sa totalité. Elle comporte la même information que le document source (papier) et son intégrité est assurée;
- Les documents qui accompagnent la réquisition indiqués ci-dessus sont originaux ou certifiés conformes³. Ils sont reproduits en totalité. Ils comportent la même information que le document source (papier) et leur intégrité est assurée;
- Les informations fournies dans ce formulaire sont exactes;
- J'ai été formellement habilité(e) à effectuer la manipulation sur les documents indiqués ci-dessus;
- Je m'engage à conserver le guide d'utilisation de mon numériseur et du logiciel de numérisation utilisé.

Je reconnais que le fait d'indiquer mon nom ci-dessus et d'apposer ma signature conformément aux règlements pris en application du livre neuvième du Code civil du Québec a la même valeur juridique que si j'avais apposé ma signature manuscrite sur le formulaire.

Date (AAAA-MM-JJ) : 2022-11-25

Prénom, nom, profession : André Carbonneau, Huissier de justice

¹ Article 17, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (RLRQ), chapitre C-1.1

² Indiquez le nom de toutes les parties ou de tous les requérants figurant dans la réquisition d'inscription, même si la numérisation ne concerne que les documents joints à cette réquisition.

³ La numérisation d'une copie certifiée conforme est possible seulement pour un document authentique autre que notarié en brevet.

Formulaire de documentation pour la numérisation d'une réquisition et/ou des documents qui l'accompagnent effectuée selon l'article 2982.1 C.c.Q et dont l'original est conservé sur support papier¹.

* Assurez-vous que le matériel et les logiciels utilisés sont au minimum de qualité standard et que vous avez utilisé les options par défaut pour garantir que vos reproductions sont de la meilleure qualité possible.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANCOIS

DESCRIPTION FONCIÈRE

CADASTRE: DU QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: SHERBROOKE
MUNICIPALITÉ: CANTON D'ORFORD

AGRANDISSEMENT DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

1. Parcelle A

3 577 596 – Immeuble à acquérir.

Le lot trois million cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize (3 577 596) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Sherbrooke, de la municipalité du Canton d'Orford.

Superficie : 124 494,2 mètres carrés.

2. Parcelle B

3 695 322 – Immeuble à acquérir.

Le lot trois million six cent quatre-vingt-quinze mille trois cent vingt-deux (3 695 322) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Sherbrooke, de la municipalité du Canton d'Orford.

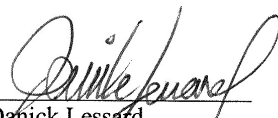
Superficie : 21 495,1 mètres carrés.

Ce rapport ainsi que le plan l'accompagnant font parties intégrantes du présent document.

Les mesures de ce présent document sont en mètres (S.I.).

Préparé à Sherbrooke, ce quatorzième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-deux, sous le numéro quinze mille neuf cent soixante-douze (15 972) des minutes de l'arpenteur-géomètre soussigné.




Danick Lessard,
Arpenteur-Géomètre

VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL

Émise le:

.....

Danick Lessard, a.-g.

Dossier: 32881
Minute: 15 972



3 787 677
 LAC BROMPTON
 serv. d'inondation #B97-43054 (Sherbrooke)
 serv. d'inondation #B60-31383 (Richmond)

Ligne des hautes eaux (LHE) 239,96m selon la cote d'exploitation maximale hydraulique du barrage Bombardier

PROPRIÉTAIRE/MANDATAIRE
 MINISTÈRE DES FORÊTS, DE
 LA FAUNE ET DES PARCS
 A/S JULIE NADEAU



LÉGENDE
 Milieu humide potentiel *

NOTES: LES MESURES INDIQUÉES SUR CE DOCUMENT SONT EN MÈTRES (SI).

* LE PRÉSENT BIEN-FONDS N'EST PAS SITUÉ À L'INTÉRIEUR D'UNE ZONE DE PROTECTION, D'UNE ZONE D'INONDATION OU D'UNE ZONE À RISQUE ÉTABLIE PAR LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DE ZONAGE. MAIS EST SUIVI D'UN MILIEU HUMIDE POTENTIEL, LE TOUT TEL QUE MONTRÉ AU PLAN CI-JOINT. LE LEVÉ DES MILIEUX HUMIDES PROVIENT DE CANARDS ILLIMITÉS CANADA ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC), PLURI I.F. FN 2020 SÉRIE ON CANARDS ILLIMITÉS CANADA. LA PRÉCISION FOURNIT L'INFORMATION LA PLUS À JOUR SUR LA PRÉSENCE POTENTIELLE DE MILIEUX HUMIDES SELON LA MÉTHODE DE PHOTO-INTERPRÉTATION 3D (2005) CAR TOPOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES MILIEUX HUMIDES DES SECTEURS HABITÉS DU SUD DU QUÉBEC. DONNÉES DU PROJET GLOBAL (ESRI CANADA), QUÉBEC (QUÉBEC).

VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL
 EMISE LE

 DANICK LESSARD, A.-G.

① Servitude de passage en faveur du lot 3 577 594: #06315
 ② Servitude de passage et puisage d'eau en faveur du lot 3 577 597: #73353
 ③ Servitude de passage et puisage d'eau en faveur du lot 3 577 598: #72122

Parcelle A (lot 3 577 596): propriétaire actuel: M. Bernard Fontaine
 titre: #258800
 #271304

Parcelle B (lot 3 695 322): propriétaire actuel: M. Bernard Fontaine
 titre: #271790

Le lot 3 577 596 a été modifié le 28 janvier 2008 (limite(s), position relative, préparé par M. Jacques Blanchard, a.-g., minute 19012)

OBJET	DESCRIPTION FONCIÈRE	PURPOSE
LOT(S)	3 577 596 ET 3 695 322	LOT(S)
CADASTRE	DU QUÉBEC	CADASTRE
MUNICIPALITÉ	CANTON D'ORFORD	MUNICIPALITY
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE	SHERBROOKE	REGISTRY DIVISION
Échelle: 1: 2000	Levé: aucun levé	Signé à Sherbrooke le 14 juillet 2022
Dossier: 32881	Notes: 32881P-1, AG	Par:
 LESSARD - L'HERAULT - BLANCHARD Arpenteurs-Géomètres 770, Rue Paul-Desruisseaux Sherbrooke (Québec) J1J 4L9		Minute: 15 972
		DANICK LESSARD, A.-G. Téléphone: 810 564 8018 Courriel: danick.lessard@l1bag.com

André Carbonneau **Nom du signataire du document 27 743 375**

André Carbonneau **Nom du signataire du document joint 001**

André Carbonneau Danick Lessard **Nom des signataires du document joint 002**

André Carbonneau Danick Lessard **Nom des signataires du document joint 003**

Je certifie que la réquisition présentée le 2022-12-07 à 10:15 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Sherbrooke sous le numéro 27 743 375.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis d'expropriation	
Nom des parties :	Expropriant	Le Procureur Général du Québec
	Exproprié	Bernard Fontaine